

POUR NOUS JOINDRE  
ALMA 34

Permanence téléphonique  
Jeudi 14h00 - 17h00

Répondeur 24 heures sur 24

☎ 04 67 04 28 50

✉ alma.herault@orange.fr



Victime ou témoin contactez le

# 3977

Lundi > vendredi - 9h > 19h  
Samedi > dimanche - 9h > 13h - 14h > 19h  
Service & appel gratuits

# JOURNÉE MONDIALE de lutte contre la maltraitance

## Argent et maltraitances

### 15 juin 2022

Amphithéâtre PierreVives

907, rue du Professeur Blayac  
34086 Montpellier

POUR NOUS  
JOINDRE  
**ALMA 34**

Permanence téléphonique :  
Jeudi 14h00-17h00

☎ 04 67 04 28 50  
✉ alma.herault@orange.fr

EN DEHORS DE CES HORAIRES :  
Numéro national d'appel  
☎ 3977



# L'argent comme vecteur et comme facteur de maltraitements - 15 JUIN 2022 Montpellier

9h30

## Accueil

*Hélène ALBERT, Présidente d'ALMA Hérault*

*Patrica Weber, Vice-présidente du Conseil Départemental de L'Hérault*

9h45

## Introduction

*Jean-Louis BASCOUL, sociologue*

10h00

## Les liens entre Maltraitance et Argent, le regard des philosophes

*Elodie CAMIER-LEMOINE, Docteur en philosophie - chargée de mission Espace de réflexion*

*Ethique Auvergne Rhône-Alpes*

*Christian VERRON - Directeur EHPAD et Président du Conseil d'orientation Espace de réflexion Ethique Auvergne Rhône-Alpes*

10h30

## Choix du lieu de vie et argent roi ?

*Jean-Jacques AMYOT, psycho-sociologue - chargé de cours Bordeaux*

11h00

## L'ambiguïté des mesures de protection, la question de la tutelle

*Chloé LIEVAUX, Maître de conférences - Université de Lorraine*

11h30

## Complexité des droits des résidents , le regard du juriste

*Guillaume ROUSSET, Maître de conférences en droit - HDR Université Lyon III*

*(IFROSS / CRDMS)*

14h15

## Entre soutien et accompagnement quelle place pour le médiateur ?

*Antonio FULLEDA, Magistrat honoraire - Médiateur*

15h00

## Abandon, utilisation, exploitation et maltraitance réflexion éthique

*Eric MARTINENT, Docteur en droit - Maître de conférences - Lyon III*

16h00

## Conclusions

*Philippe DUBOE, Administrateur ALMA Hérault*

L'Association ALMA 34, membre de la Fédération 3977 contre la maltraitance, est au service des personnes âgées, des adultes handicapés, des professionnels et des familles qui les accompagnent

Elle propose

- ✓ accompagnement de proximité
- ✓ écoute téléphonique locale
- ✓ actions de prévention et de formation

## QUI PEUT APPELER ?

### Personnes âgées ou handicapées

- . Confrontées à une situation de maltraitance
- . Confrontées à une situation d'isolement ou de souffrance

### Entourage familial , entourage social, aidants familiaux, professionnels

- . Témoins de souffrances dues à une situation de maltraitance ou d'isolement
- . Rencontrant des difficultés dans l'accompagnement d'une personne âgée ou d'un adulte handicapé de maltraitance ou d'isolement

Les appels reçus sont traités en toute confidentialité. Le partage des données se fait par le biais d'un système d'information sécurisé (autorisation CNIL n° 15149929)

### L'article 223-6 du code pénal précise :

**Quiconque pouvant empêcher par son action immédiate, sans risque pour lui ou pour les tiers, soit un crime, soit un délit contre l'intégrité corporelle de la personne s'abstient volontairement de le faire est puni de cinq ans d'emprisonnement et de 75 000 euros d'amende.**  
**Sera puni des mêmes peines quiconque s'abstient volontairement de porter à une personne en péril l'assistance que, sans risque pour lui ou pour les tiers, il pouvait lui prêter soit par son action personnelle, soit en provoquant un secours.**